



Implantation d'un programme de cadenassage

Les personnes qui prennent part aux réparations, à la maintenance ou au déblocage des équipements de l'usine sont-elles vraiment en sécurité?

Comment s'assurer que le risque de démarrage accidentel ou d'électrification est bien nul? Qu'aucune énergie résiduelle ne pourra mettre un travailleur en danger? Si aucun programme de cadenassage n'est implanté dans votre entreprise, il est très probable que survienne un jour ou l'autre un accident lors de la réalisation de ces activités.

Cette formation est offerte pour initier les participants aux notions de base du cadenassage et pour les aider à implanter et à maintenir un programme de cadenassage au sein de leur organisation.

Objectifs

Permettre aux participants de :

- Comprendre la signification du cadenassage;
- Situer le cadenassage au sein des différents moyens de réduction du risque;
- Être en mesure d'implanter et de maintenir un programme de cadenassage.

Clientèle visée

À l'intention des membres du comité de santé et de sécurité et du personnel impliqué dans l'implantation d'un programme de cadenassage.

Contenu

- Contexte légal
 - Loi et Règlement sur la santé et la sécurité du travail
 - Norme CSA Z460-05 sur la maîtrise des énergies dangereuses.
- Enjeux typiques de santé et de sécurité sur les machines et installations industrielles
- Types d'énergies à cadenasser et matériel de cadenassage
- Exceptions et méthodes alternatives au cadenassage
- Contenu typique d'un programme de cadenassage
- Étapes d'implantation d'un programme de cadenassage

Une formation de 2 heures qui se compose d'exposés, d'exercices et de discussions. Les participants reçoivent un document qui contient l'essentiel du cours.

- Ce cours est gratuit.
- Une attestation est remise à chacun des participants.
- Ce cours est admissible au crédit d'impôt pour la formation d'Emploi Québec.



Association paritaire pour la santé et la sécurité du travail secteur de la fabrication de produits en métal, de la fabrication de produits électriques et des industries de l'habillement

2271, boul. Fernand-Lafontaine
Bureau 301
Longueuil (Québec) J4G 2R7
Tél.: 450 442-7763
Télééc.: 450 442-2332

979, av. de Bourgogne
Bureau 570
Québec (Québec) G1W 2L4
Tél.: 418 652-7682
Télééc.: 418 652-9348

www.asphme.org